

Revue GICJ

ÉDITION MARS-AVRIL 2024

GENEVA INTERNATIONAL CENTRE FOR JUSTICE

Organisation non gouvernementale, internationale, et à but non lucratif basée à Genève qui oeuvre pour la protection des droits de l'homme et le respect des normes internationales. Fondée sur les principes du droit international, du droit international humanitaire et droit international des droits de l'homme, GICJ documente et rédige des rapports suite à des violations des droits de l'homme et vise à rétablir la justice par tous les moyens possibles



SOMMAIRE

NEWSLETTER FRANÇAISE GICJ

Page 1

L'agression israélienne: une menace critique des droits des femmes palestiniennes

Page 2

Jour 1: Participation de la société civile à la question palestinienne

Page 3

Jour 2: Avancement des Droits Palestiniens à travers la Responsabilité Étatique

Page 4 & 5

Évènement: Les experts dénoncent les atrocités commises à Gaza



GENEVA INTERNATIONAL CENTRE FOR JUSTICE

WWW.GICJ.ORG



L'agression israélienne: une menace critique des droits des femmes palestiniennes

La Journée Internationale de la Femme (JIF) est née de la lutte pour les droits des femmes et leur émancipation au début du XXe siècle, et il est maintenant plus important que jamais de se rappeler que la lutte est loin d'être terminée. Malgré des progrès, les droits des femmes sont toujours menacés d'être violés. Les femmes palestiniennes ont été profondément touchées par l'attaque israélienne contre Gaza et l'occupation en cours depuis 56 ans. Les femmes palestiniennes en Cisjordanie voient également leurs droits régulièrement violés face à la violence israélienne croissante sur l'ensemble du territoire occupé.

Dans la catastrophe en cours à Gaza, les femmes palestiniennes se trouvent dans une position de vulnérabilité sans précédent, confrontées à de nombreuses violations de leurs droits. **Alors que le monde célèbre la Journée internationale des femmes le 8 mars 2024, plus de 9 000 femmes ont été tuées par les forces israéliennes depuis le 7 octobre. Cependant, le véritable bilan est inconnu, car beaucoup d'autres ont disparu sous les décombres des bâtiments bombardés depuis le début du génocide.** Les femmes sont touchées de manière disproportionnée par le déplacement, la pénurie alimentaire et la violence sexiste.

L'impact dévastateur du génocide sur les femmes à Gaza

À Gaza, l'impact des actions d'Israël a été particulièrement horrible pour les femmes palestiniennes. Depuis le début de la guerre, les femmes et les filles palestiniennes ont été prises pour cibles par les forces israéliennes, même en cherchant refuge. De manière choquante, certaines de ces femmes auraient été tuées par les Forces d'occupation israéliennes (FOI) alors qu'elles tenaient des morceaux de tissu blanc - un symbole de reddition et d'intention pacifique. De plus, les femmes palestiniennes ont enduré un traitement déshumanisant aux mains des forces israéliennes, comme le montrent des rapports de femmes détenues à Gaza, confinées dans des cages par des conditions météorologiques difficiles. Avant la guerre, les femmes et les filles représentaient moins de **14 %** des victimes à Gaza. Cependant, cette proportion a explosé à **70 %** pendant le génocide actuel, soulignant l'impact disproportionné sur les femmes et les enfants. Les décès de tant de femmes ont eu un effet dévastateur sur le tissu social gazaouie, avec en moyenne 37 mères perdant tragiquement la vie chaque jour. Cela laisse les familles brisées et leurs enfants vulnérables et manquant de protection adéquate.

[Lire l'article complet](#)



GENEVA INTERNATIONAL CENTRE FOR JUSTICE

WWW.GICJ.ORG

Jour 1: Participation de la société civile internationale à la question palestinienne



Le manque de volonté politique de la communauté internationale empêche la fin de la guerre d'Israël contre la population palestinienne, qui a causé des milliers de décès depuis octobre. Alors que le mandat des Nations Unies est de maintenir la paix internationale et de protéger les droits de l'homme, la violence et les actes horribles contre les Palestiniens n'ont pas cessé, tuant plus de **36 000** personnes. Les autorités israéliennes affament actuellement la population comme arme de guerre et continuent de commettre des crimes en Cisjordanie.



Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, créé en 1975, a une double mission: faciliter le dialogue constructif concernant la Palestine et galvaniser le soutien et l'engagement internationaux .

À cet égard, le Comité a organisé une conférence de deux jours à L'Office des Nations Unies à Genève les 3 et 4 avril 2024, avec la participation de la société civile travaillant sur la question de la Palestine avec pour titre: Créer des liens avec la société civile internationale pour combattre la Nakba en cours.

Au cours de la session, M. Raji Sourani, avocat palestinien de renom, a prononcé un discours percutant sur la "guerre criminelle" en cours au sein du territoire palestinien occupé. Il a souligné l'impératif pour la communauté internationale de dénoncer la tragédie sans précédent qui se déroule à Gaza et les attaques brutales sur les civils. Les Palestiniens se battent pour leurs droits, gardant espoir malgré la violence du pouvoir israélien. Il a conclu en appelant les États à respecter leur responsabilité juridique en rendant Israël responsable pour ses actions, déclarant "honte à ceux [États] qui soutiennent le génocide".

M. Frank Chikane, président du Comité de la direction de la Conférence mondiale contre l'apartheid et invité en tant que panéliste, a souligné les similitudes entre l'apartheid qui a eu lieu en Afrique du Sud et celui en Palestine. Il a souligné que le changement ne viendra pas en essayant de changer l'opinion des États membres ou avec des résolutions de l'ONU, qui n'ont clairement pas eu suffisamment d'effet au cours des années d'occupation. Selon M. Chikane, l'une des solutions à cette crise est que la société civile exerce une pression sur les États pour qu'ils respectent le droit international et utilisent leur pouvoir pour le bien de l'humanité.

[Lire l'article complet](#)



GENEVA INTERNATIONAL CENTRE FOR JUSTICE

WWW.GICJ.ORG

Jour 2: Avancement des Droits Palestiniens à travers la Responsabilité Étatique

Réflexion sur le rehaussement des standards de responsabilité : les actions gouvernementales

M. Ahmad Abuzneid, directeur exécutif de la Campagne américaine pour les droits des Palestiniens, a souligné la demande croissante parmi le peuple américain d'un cessez-le-feu et de justice pour les Palestiniens. Les États-Unis ont longtemps été les défenseurs les plus éminents d'Israël, et demeurent ainsi, mais au sein du pays l'opinion publique diffère. Cette évolution est due au travail de sensibilisation réalisé au travers de diverses actions telles que la désobéissance civile, les manifestations et les campagnes d'information. M. Ahmad Abuzneid a mentionné le processus de démythification de la pensée dominante, au travers de campagnes sur les réseaux sociaux amplifiant les voies palestiniennes. Ce changement de perspective constitue une étape cruciale vers la sensibilisation et la solidarité. Bien que l'unité existe, des divisions persistent, comme le démontrent l'existence d'entités telles que l'AIPAC, un comité d'action politique pro-israélien militant pour les intérêts israéliens aux États-Unis. Ces organisations sionistes libérales sont perçues comme nuisibles à la cause palestinienne.



La conférence, visant à favoriser le dialogue et la collaboration au sein des organisations de la société civile concernant la Nakba en cours, a mis en lumière l'importance de respecter le droit international et de promouvoir la justice pour le peuple palestinien.

Lors de ses remarques durant la session plénière sur "Assurer la conformité avec les mécanismes internationaux", M. Thembela Ngculu, conseiller à la Mission permanente de l'Afrique du Sud à Genève, a souligné l'impératif de tenir Israël responsable de ses actions conformément aux dispositions de la Cour internationale de Justice. Il a souligné l'urgence de mettre en œuvre des mesures supplémentaires détaillées par la CIJ le 6 mars, en insistant sur le fait que toutes les parties à la convention sur le génocide doivent prendre des mesures décisives. M. Ngculu s'est dit préoccupé par les violations continues d'Israël malgré les dernières ordonnances de la CIJ, soulignant que l'affaire de l'Afrique du Sud devant la CIJ a joué un rôle crucial dans l'adoption de la résolution par le Conseil de sécurité le 26 mars. Il a réitéré que la seule solution viable pour mettre fin aux souffrances est de mettre fin à l'occupation d'Israël.

[Lire l'article complet](#)



GENEVA INTERNATIONAL CENTRE FOR JUSTICE

WWW.GICJ.ORG



Évènement: Des experts en droits de l'homme dénoncent les atrocités commises par Israël contre les femmes et les enfants à Gaza

Le 28 mars, l'Association Ma'onah for Human Rights and Immigration, International-Lawyers.Org, Law for Palestine, l'Organisation internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale et Geneva International Center for Justice (GICJ) ont organisé un événement parallèle à la 55ème session du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies (CDH) avec le Dr Francesca Albanese, Rapporteuse Spéciale des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967. Mme Rula Shadeed, défenseure des droits de l'Homme originaire de Palestine, s'est jointe à l'événement. Les deux intervenantes ont abordé la question de la dévastation causée par l'agression d'Israël sur Gaza, et en particulier de son impact terrible sur les femmes et les enfants.



La Rapporteuse Spéciale est une professeure renommée dans les domaines du droit international et des déplacements forcés, ainsi qu'une experte sur la situation juridique et humanitaire en Palestine. Elle travaille également depuis une décennie en tant qu'experte des droits de l'Homme pour les Nations Unies, notamment au Haut Commissariat aux droits de l'Homme et à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine.

Pour sa part, Mme Shadeed a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine des droits de l'Homme, du droit des réfugiés, de la mobilisation et du plaidoyer. De plus, elle est codirectrice de la Fondation for Middle East Peace. L'événement a été modéré par M. Gautier Boyrie, responsable des droits de l'Homme à GICJ.

Mme Shadeed a mis en lumière les témoignages dramatiques de plus de 80 femmes qui ont subi des violences et des abus sexuels dans les prisons militaires israéliennes. L'ampleur déplorable de ces violations l'a amené, comme beaucoup d'autres, à remettre en question le féminisme occidental et son objectif. En 2016, le mouvement féministe occidental est descendu dans la rue pour protester contre les remarques et les positions misogynes de Donald Trump, mais aujourd'hui, alors que les femmes palestiniennes souffrent de niveaux extrêmes d'abus et de violences fondées sur le genre, ce même mouvement s'est tu. Le silence de toutes les parties, organisations et États est un reflet malheureux mais réaliste de ce qu'ils représentent, et de ce qu'ils n'ont pas été prêts à faire et à sacrifier pour créer un monde meilleur.

[Lire l'article complet](#)



GENEVA INTERNATIONAL CENTRE FOR JUSTICE

WWW.GICJ.ORG



Évènement: droits des Palestiniens

Questions de l'audience

La deuxième question a été posée par une personne ayant la double nationalité palestinienne et suisse, qui s'inquiétait du fait que le gouvernement suisse retire son financement aux ONG. Elle a posé la question suivante:

"Comment envisagez-vous une solution juste pour la Palestine dans dix ans ? Quelle est la solution la plus réaliste et la plus juste pour la Palestine ?

Selon Mme Shadeed, "ce qui se passe en Palestine a un impact immédiat sur les libertés des Européens". L'interdiction par Israël de manifester ou d'utiliser certaines couleurs ou certains slogans devrait susciter l'inquiétude du monde occidental et a des conséquences directes sur la santé du droit à la liberté d'expression dans le monde entier. (...) Mme Albanese, pour sa part, a déclaré qu'au cours des négociations en vue de la solution des deux États, les Palestiniens ont accepté la ségrégation de leur peuple dans la recherche d'une solution pacifique à leur situation.



Pourtant, Israël a continué à leur imposer un système d'oppression qui consacre une sorte de supériorité de ses citoyens. Un tel système est inacceptable. Il ne faut pas s'étonner que la résistance naisse de cette situation. Mme Albanese a fait remarquer que les Palestiniens ont poursuivi pendant des décennies des moyens pacifiques de résistance, mais qu'après avoir subi la violence et la discrimination pendant si longtemps, il ne fallait pas s'attendre à ce qu'ils acceptent simplement leur oppression. Comme tout peuple, les Palestiniens ont le droit de résister en vertu du droit international.

Avant la fin de la session, nous avons eu l'honneur d'entendre Mme Heba, une réfugiée palestinienne qui est récemment arrivée à Genève après avoir été évacuée de l'assaut sur Gaza, en passant par l'Égypte. Elle a parlé de ses graves blessures et a témoigné de son séjour à l'hôpital, où elle a été forcée de quitter les lieux en urgence par les équipes d'intervention de l'occupation. Pendant de nombreux kilomètres, elle a marché avec une blessure à la colonne vertébrale, voyant des cadavres gisant tout autour d'elle. Tout au long de ce carnage, elle a vu des soldats rire de la situation. (...) Personne, et surtout pas les enfants, ne devrait avoir à souffrir de la douleur que la population de Gaza a connue pendant des années, et plus particulièrement au cours des six derniers mois. (...)



GENEVA INTERNATIONAL CENTRE FOR JUSTICE

WWW.GICJ.ORG



Geneva International Centre for Justice (GICJ) a oeuvré depuis sa création à documenter les cas de violation des droits de l'homme auprès des organisations internationales

Afin de permettre la transparence et de nous soutenir dans la cause de défense des droits de l'homme, nous vous invitons à faire un don

Geneva international Centre for Justice (GICJ)

Informations bancaires : PostFinanceNordring

83030 Bern, Suisse

Numéro de compte : 12-188643-0

IBAN : CH02 0900 0000 1218 8643 0

Code Swift : POFICHBEXX

Contact

Adresse postale: GICJ 598 Vernier CH- 1214
Genève Suisse

Adresse de l'office: Le Centre Écumenical , 150
Route de Ferney CH 1211 Genève 2 Suisse

Téléphone 022 788 19 71

Email info@gicj.org

Site Web www.gicj.org